

Janvier 2020

BAZOCHES INFOS

**MAIRIE
DE BAZOCHES**
2 Place de la Mairie
58190 Bazoches

Tel : 03 86 22 10 55

mairiedebazoches
@orange.fr

www.bazoches.net

Secrétariat ouvert
lundi et jeudi
14h00 à 17h00

Madame, Monsieur, Chers amis,

Je vous présente à tous, en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui commence.

Je souhaite que 2020 soit pour vous, ainsi que pour vos proches, une année pleine de bonnes surprises qui vous offre la joie, la réussite et le plein épanouissement.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés dans notre village où il fait bon vivre.

Un grand merci à notre personnel communal qui fait un excellent travail en répondant chaque jour aux besoins de la commune et de ses habitants, sans oublier nos associations, nos bénévoles et les amateurs de fleurissement qui tous participent au bien-être de la vie communale.

En ce qui me concerne, ce début d'année est le dernier que je partage en tant que Maire. Le mandat pour lequel mon équipe et moi-même avons œuvré se termine et le temps est arrivé pour moi de passer le relais.

Je tiens à vous remercier de m'avoir confié la gestion de la commune pendant cette mandature.

Je remercie aussi l'ensemble du conseil, mes adjoints, notre secrétaire qui m'ont soutenu dans les actions engagées.

Chers administrés, vous trouverez le travail accompli pendant ces six années dans les pages suivantes.

Pour cette année qui apporte à notre commune un changement important, je souhaite bon courage à la nouvelle équipe.

Robert Sauterel

BIBLIOTHEQUE

Tous les jeudis de
15h00 à 18h00
Des livres pour
petits et grands



Bonne Année 2020

Travaux et investissements réalisés pendant le mandat

2015

- Révision de la toiture de la mairie
- Installation d'un local à poubelles
- Achat d'un ordinateur portable
- Réseau d'eau au Bourg Bassot

2016

- Rénovation des vitraux de l'église Saint Hilaire (Subventions de la DRAC et du Conseil Départemental)
- Achat d'un terrain rue de la Coperie (Subvention DCE)
- Achat d'une débroussailleuse à dos
- Réfection de la voirie au Bourg Bassot et Chemin de Montjourné (25 606,00€)
- Achat d'un nettoyeur haute pression

2017

- Achat d'un ordinateur de bureau pour le public (Subvention DETR)
- Achat d'une cuisinière pour la maison communale avec la participation du Club Culture et Loisirs de Bazoches
- Achat et installation de toilettes sèches (Subventions DETR et Agence de l'eau)
- Achat d'une faucheuse d'accotement (Subvention DCE)
- Réfection de la voirie route du domaine de Vauban et rue de la Flore (13 650,00€)

2018

- Remise en état du calvaire à Champignolles le Bas (Subvention CAMOSINE et don de l'Association de sauvegarde de l'église Saint Hilaire)
- Remise en état du calvaire de Champignolles le Haut (assurance)
- Mise aux normes de la citerne de gaz de la Maison Communale
- Enfouissement du réseau EDF et France Télécom à Champignolles le Bas
- Eclairage public, nouveaux candélabres à Champignolles le Bas (Subvention SIEEEN)
- Nouvelles fenêtres à la Maison Communale (Subvention CEE)

2019

- Appentis pour le matériel communal (Subvention DETR)
- Réfection de la Route des Vieilles Vignes (79 989,00€)
- Remplacement de la pompe à la station de pompage (6 271,10€)
- Transformation de l'ancienne cabine téléphonique en boîte à livres

2016 à 2019

- Rénovation du réseau d'eau et des réservoirs (Subventions DETR, Agence de l'eau, Ministère de l'Intérieur, DCE)

2020

- Réfection des toitures de 2 sacristies (Subventions DETR, CAMOSINE et contrat cadre département)

Ces travaux et investissements ont été réalisés avec une petite augmentation des taxes en 2016, sans emprunt, sauf pour le réseau d'eau.

Il a été attribué 400 000€ de subvention à la commune pour la durée du mandat dont 333 000€ pour le budget de l'eau et 67 000 € pour le budget commune

Notre réseau d'eau

Les travaux de réfection du réseau d'eau se terminent, trois années de travaux ont été nécessaires, pour le remplacement des conduites d'eau et la rénovation des réservoirs. Cela a nécessité beaucoup de réunions de chantier, de surveillance sur le terrain et de gêne imprévue. Nous pouvons remercier les quatre entreprises qui ont réalisé les travaux: SARL PAGANIE, HYDR'ELEC, RESINA et NIEVRE INGENIERIE notre maître d'œuvre, trois de ces entreprises sont nivernaises et toutes ont réalisé un excellent travail. Reste encore quelques ajustements de la télégestion.



Ci-contre photo de la rénovation intérieure des réservoirs.

Budget 2020

La section fonctionnement du budget 2020 sera préparée par l'actuelle commission des finances, la section investissement sera étudiée par le prochain conseil.

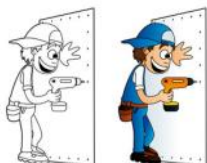
Gestion du service d'eau

Malgré les subventions obtenues pour les travaux du réseau d'eau, deux emprunts sur 30 ans ont été contractés, l'annuité s'élève à 5 424,67€. Le remboursement de ce prêt entraînera après étude du budget, si besoin, une hausse des taxes comme annoncée dans le bulletin municipal de janvier 2017.

Ci-joint le nouveau règlement du service d'eau. Réactualisé, il annule et remplace celui de 2001, merci d'en prendre connaissance.



Une nouvelle entreprise sur la commune



L'entreprise GIRAULT, plaquiste, carrelage, isolation, s'est installée au Bourg. Nous lui souhaitons un avenir fructueux dans notre commune, en espérant que la clientèle soit au rendez-vous.

Fleurissement

Grâce aux efforts de nos bénévoles et de notre employé communal, la commune est toujours distinguée:

-Par la région: 150€

-Par les Vaux d'Yonne: 70€

Côté particuliers ont été récompensés par les Vaux d'Yonne:

-Monsieur et Madame Pierre Laroche à Champignolles le Bas

-Monsieur et Madame Gilles Lafontaine au Moulin de Serres

-Madame Madeleine Ay à Vauban

-Madame Véronique Perrier à Champignolles le Haut



Remerciements



Nous remercions Madame Marguerite Boussard pour le don du sapin de Noël, place de l'église Saint Hilaire.

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

Les 15 et 22 mars prochains vous serez appelés à élire les membres du nouveau conseil municipal. Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur la liste électorale. Pour plus d'informations consulter www.demarches.interieur.gouv.fr rubrique élections ou contacter votre mairie.



Les 50 ans du parc du Morvan



En 2020, le Parc mettra en œuvre la nouvelle charte qui le régira pour les 15 ans qui viennent. Cette nouvelle charte est le résultat du travail de toute l'équipe du Parc pendant deux bonnes années.

Au printemps 2020, les communes et les communautés de communes devront approuver la nouvelle charte, approbation suivie d'un décret qui renouvellera le label Parc naturel Régional. La mise en œuvre de la nouvelle charte est prévue pour l'automne 2020.

2020, c'est aussi l'anniversaire des 50 ans de la création du Parc du Morvan, installé en 1970.

A vos agendas

Samedi 18 janvier

Galette des rois

Après midi à la Maison Communale

Lundi 13 juillet

Repas et feu d'artifice

A la Maison Communale

Samedi (date à définir) février

Chandeleur et bal masqué

Du 23 au 26 juillet

30^{ème} édition du festival d'été

Jeudi 21 mai, Ascension

Vide grenier

Dans les rues du village

Les Nuits Musicales

de Bazoches

